

Le Pouce 19/4/2013



LE POUCE

Septième

PROMOTION DES ENERGIES RENOUVELABLES **ABEZESOLAR présente** **son nouveau produit**

La salle de conférence de l'Ambassade du Burkina Faso a servi de cadre, lundi dernier, pour la cérémonie de lancement des lampes solaires de lecture Mama- LIGAT, produites par l'entreprise Abezesolar. Cette cérémonie s'inscrit dans le cadre du partenariat entre l'Agence de l'Environnement et du Développement Durable et la société Abezesolar. L'initiative vise à permettre l'accès facile des enfants ruraux aux équipements de qualité provenant des sources de l'énergie solaire. La cérémonie était placée sous la présidence et le parrainage du Ministre de l'Environnement et de l'Assainissement, Ousmane Ag Rhissa, en présence de Sanné Mohamed Topan, Ambassadeur du Burkina Faso au Mali, de la directrice générale de Abezesolar-SA.



Dans son mot de bienvenue, son Altesse Royale La Princesse Abzeita Djima dira que son rêve est devenu une réalité. Selon elle, la mise à disposition de cette lampe, est un tournant décisif pour l'amélioration des conditions de travail des élèves ruraux. Elle dira que l'énergie solaire va devenir l'avenir du monde. Elle fera aussi comprendre que ce nouveau produit électrique, a une capacité de 05 heures d'allumage. Pour le Président de la Chambre des Mines du Mali, l'Afrique a besoin des denrées énergétiques pour l'épanouir. Le ministre de

l'Environnement et de l'Assainissement Ousmane Ag Rhissa dira, pour sa part, que la préservation de l'environnement est devenue un enjeu majeur et un des piliers du développement durable. Pour lui, le recours aux énergies renouvelables contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à combattre le réchauffement climatique et, il représente un avenir prometteur. Pour lui, il y a la nécessité de renforcer les capacités de production de l'énergie solaire. C'est pourquoi, il dira que la politique nationale forestière doit

impulser de nouveaux modes de gestion, intensifier les actions de gestion rationnelle des énergies traditionnelles et promouvoir le développement des énergies de substitution au premier rang desquelles les énergies renouvelables. Ousmane Ag Rhissa précisera que ce partenariat entre Abezesolar et l'Agence de l'Environnement et du Développement durable contribuera efficacement à la promotion des énergies renouvelables par la vulgarisation des équipements solaires dans la perspective du fonctionnement des mécanismes et des opportunités offertes par le mécanisme pour un développement propre au Mali. Enfin, pour le ministre, ce partenariat est un contrat de consolidation entre secteur public et secteur privé. Ainsi Abezesolar aura l'obligation, selon lui, d'approvisionner le marché en équipements solaires tandis que AEDD s'engagera à assurer l'appui-conseil et à permettre d'obtenir des crédits-carbones.

Jean GOITA